



---

**Compteurs de volume de gaz à pistons rotatifs SCHLUMBERGER  
modèle DELTA 2040/65 A2  
de désignation G40**

---

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : compteurs de volume de gaz.

**FABRICANT :**

SCHLUMBERGER INDUSTRIES  
420 rue d'Estienne d'Orves, BP 84 - 92704 Colombes CEDEX - France

SCHLUMBERGER Rombach GmbH  
Hardeckstr. 2, D-76185 Karlsruhe - Allemagne

**DEMANDEUR :**

SCHLUMBERGER INDUSTRIES  
420 rue d'Estienne d'Orves, BP 84 - 92704 Colombes CEDEX - France

**OBJET :**

La présente décision renouvelle la décision d'approbation n° 94.00.353.003.1 du 17 novembre 1994 (1) qui complétait le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 94.00.353.002.0 du 17 novembre 1994 (2) renouvelé par le certificat [n° 99.00.353.001.0 du 22 juin 1999](#) relative au compteur de volume de gaz à pistons rotatifs SCHLUMBERGER modèle DELTA 2040/65 A de désignation G40.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Le compteur faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par sa dénomination : DELTA 2040/65 A2.

Les autres caractéristiques restent inchangées.

**INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :**

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est celui fixé dans le titre de celle-ci.

**DÉPÔT DE MODÈLE :**

Les plans et schémas permettant d'identifier les modèles sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile de France et chez le fabricant sous la référence DA 13-1626.

**VALIDITÉ :**

La présente décision est valable jusqu'au 6 février 2009.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines,

J.F. MAGANA

- 1) Revue de métrologie, n° 11-1994, page 967
- 2) Revue de métrologie, n° 1-1997 ,page 528